

DEBAT SUR L'ECOLE : DIAGNOSTIC

Mardi 09 décembre 2003 à 17h15

Il existe aujourd'hui **3 missions** que l'école républicaine se doit d'**assumer** :

- ✓ **Instruire**
- ✓ **Eduquer**
- ✓ **Former**

Depuis un certain nombre de décennies, les missions se sont accumulées sur l'école. Aujourd'hui se pose la question de la hiérarchisation des missions.

Existe-t-il une **hiérarchisation des missions** ? Pourquoi ? Quelle est la **mission première** ?

Depuis la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989, les trois missions de l'école ont incontestablement évolué. L'éducation empiète sur l'instruction.

Sur une heure de cours, combien de temps passons-nous réellement à instruire ? La notion d'éducation est prédominante.

Pour beaucoup de parents, la mission de l'école reste l'instruction. Il faut redonner aux **parents** la mission première d'éducation.

Actuellement, l'école éduque plus qu'elle n'instruit car la **famille** n'assume pas complètement son rôle d'**éducateur**.

Dans une classe, des élèves peuvent poser des difficultés de travail et des problèmes de comportement. L'enseignant doit instruire toute la classe mais doit pratiquer en parallèle un repérage des difficultés des élèves : écriture, orthographe, lecture... C'est un travail qui reste difficile. Autre fois, ce travail n'était pas aussi important.

L'exemple du professeur principal est évoqué : ses missions se multiplient. Il est l'interface entre l'élève, les parents et l'administration. Il est d'avantage un médiateur. Nous sommes de plus en plus dans une **société procédurière** et cela contraint l'accomplissement des trois missions. Les uns et les autres sont surchargés de documents administratifs. Cela se fait au détriment de l'instruction. Est-ce que toutes ces procédures sont utiles ?

Ainsi, on éduque plus qu'on instruit, mais en parallèle, forme t-on les élèves ?

Qu'est ce que former ?

C'est préparer l'élève à la **vie active**. C'est plus un rôle que le lycée et le lycée professionnel se doivent d'assumer.

En revanche, il faut former l'élève au **goût de l'effort**. C'est un **constat**, les élèves n'ont pas l'esprit de compétition. C'est le problème de la société dans son ensemble.

Les **médias** ne font pas passer le goût de l'effort.

L'école est concurrencée par la TV, les disques... Ce sont des concurrents plus attractifs, les jeunes s'identifient à des fictions. Nous vivons de plus en plus dans une société « **jeunisme** ».

De plus, le problème du **chômage** ne favorise pas le goût de l'effort. En effet, l'enfant qui voit ses parents au chômage, peut-il avoir le goût de l'effort ?

Tous ces problèmes favorisent-ils **l'éducation à la citoyenneté** ? Nos missions sont-elles les bonnes pour que les élèves deviennent des **citoyens français et européens** ?

Dans la construction européenne, le champ éducatif échappe à l'europe. Celui-ci reste national.

Le problème de la reconnaissance des diplômes à l'échelle européenne est évoqué.

Pour harmoniser les diplômes, il faut en amont harmoniser les systèmes éducatifs. Dans un pays comme l'Allemagne, la formation est prédominante. Alors qu'en France, on tente d'instruire, d'éduquer pour finalement former.

Ainsi, d'un pays à l'autre, la hiérarchisation des missions n'est pas la même.

A l'échelle européenne, beaucoup reste à faire en matière d'éducation à la citoyenneté.

En revanche, à l'échelle française des actions porteuses sont menées. Il s'agit ensuite d'un problème de personne. Tout le monde ne **s'implique** pas de la même façon pour éduquer à la citoyenneté.

Les parents ont également leur rôle à jouer. Ils devraient montrer l'exemple alors que ce n'est pas le cas aujourd'hui. Les associations de parents d'élèves voient leur nombre d'adhérents diminuer. Elles existent certes, mais elles ne sont pas aussi **représentatives** qu'elles n'étaient.

L'école réussit t-elle à éduquer ?

L'école n'éduque pas comme elle devrait, car **elle ne peut pas tout**. On lui demande d'assumer **seule** beaucoup trop de choses. La seule mission que l'école peut assumer seule c'est l'instruction. Personne ne peut mieux faire qu'elle.

L'école ne permet pas à tous l'éducation à la citoyenneté. **Les enfants handicapés** ne sont pas tous scolarisés. Ceux-ci sont demandeurs d'instruction et d'éducation. Ils ont des **besoins minimas**.

L'école contribue t-elle à **réduire** les **inégalités sociales** ?

Elle contribue à les réduire puisque qu'elle permet à tous d'accéder au savoir. Paradoxalement, elle **renforce** les **inégalités scolaires** puisque tous les élèves ne réussissent pas.

De toute cette réflexion, nous pouvons conclure que :

De plus en plus, la partie éducative empiète sur la partie d'instruction. C'est un état de fait imposé par l'évolution de la société. Ce n'est pas un choix mais une nécessité. Nous le faisons plus par défaut que par véritable volonté.

On éduque de plus en plus et on instruit de moins en moins et paradoxalement, on ne fait pas de bon citoyen.

L'école ne remplit pas tout à fait ses missions puisqu'elle ne permet pas à tous l'accès au savoir. Il s'agit ici d'évoquer le cas des enfants handicapés.

L'école ne peut assumer seule toutes les responsabilités.

Le secrétaire :

Mohamed ZAHRI